

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 5

Artikel: Le séminaire 1994 de la Société suisse des officiers : la SSO à un tournant
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le séminaire 1994 de la Société suisse des officiers

La SSO à un tournant

Par le colonel Hervé de Weck

Un abcès, il faut l'exciser au plus vite; dans une vaste association fédéraliste comme la SSO, il faut oser mettre sur le tapis les questions embarrassantes, surtout si, ce faisant, on recherche l'assainissement d'une situation qui risque de pourrir. Expliquons-nous: il existe un fossé grandissant entre le Comité central (le Vorort est assumé depuis quatre ans par des officiers tessinois) et les responsables des sociétés cantonales romandes. Des membres de la Société tessinoise des officiers et de plusieurs sections de Suisse alémanique font, de leur côté, la même appréciation de la situation.

Des Romands mal à l'aise

Limitons-nous au problème tel que le ressentent les officiers romands. Au séminaire 1994 de la Société suisse des officiers, leur nombre était réduit à la portion congrue, non pas parce que le thème proposé les laissait indifférents, mais parce qu'ils ont de plus en plus l'impression que le Comité central les considère comme partie négligeable.

Depuis quatre ans, les documents officiels de la SSO sont rédigés exclusivement

en allemand; lorsqu'ils sont publiés, c'est uniquement dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*. Comme les années précédentes, la documentation de base du séminaire 1994, qu'il faudrait lire préalablement, est rédigée en allemand. Pendant les travaux proprement dit, les deux experts suisses ne parlent que dans la langue de Goethe et, circonstance aggravante pour la quinzaine de francophones et de Tessinois présents, recourent à un allemand «hermétique» qui ne tient aucun compte des minorités linguistiques. Auraient-ils oublié que leurs compatriotes alémaniques ont, eux aussi, de la peine à suivre un orateur dont le français est trop châtié, dont le débit est trop rapide, ou un conférencier qui se croit au confessionnal?

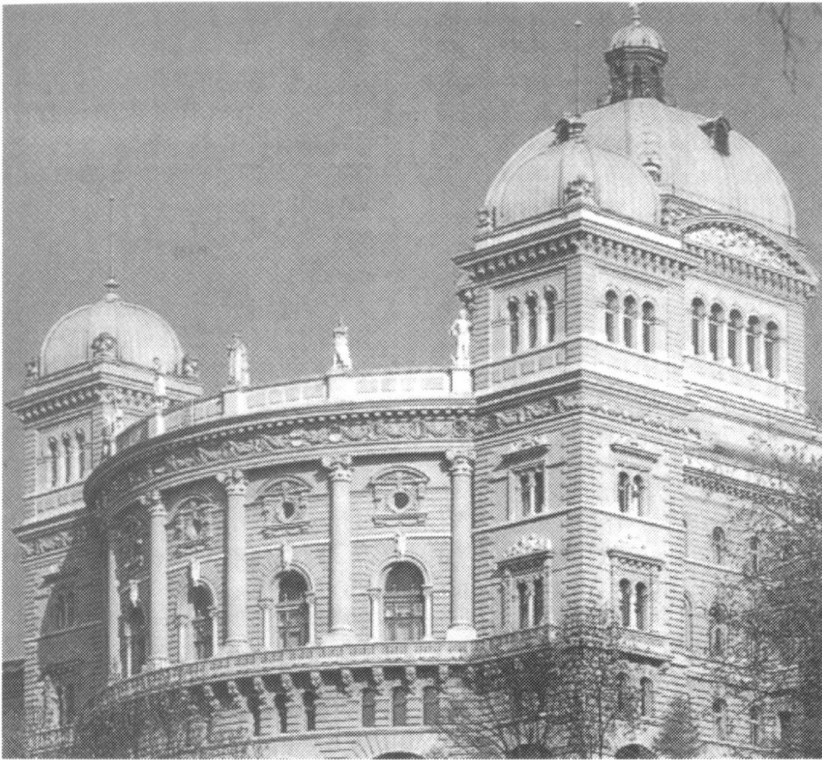
En revanche, chacun comprenait parfaitement que des questions de coût interdisent aux responsables du séminaire de proposer une traduction simultanée. Pourtant, une traduction des versions écrites des exposés reste, semble-t-il, d'un coût supportable, surtout dans un système de milice.

Lorsqu'il y a quatre ans, une équipe d'officiers tessinois prenait en charge les destinées de la Société

suisse des officiers, on se disait en Suisse romande que la partie latine du pays allait vibrer à l'unisson avec ses nouveaux responsables, que la sensibilité des officiers francophones serait comprise et que des problèmes de langue ne pouvaient, en aucun cas, se poser. Juste avant que le Vorort passe au corps d'armée de campagne 4, la déception est grande: jamais les Romands n'ont été aussi superbement ignorés, jamais l'allemand n'a été aussi prédominant que pendant le mandat du Vorort tessinois. Dans les coulisses du séminaire d'Interlaken, il y avait quelques «grognards» romands, venus de l'ouest de la Sarine, donc d'outre-Sarine!

Un secrétariat général permanent devrait au moins permettre d'assurer les indispensables travaux de traduction. Les nouveaux responsables ne doivent pas oublier la structure fédéraliste de la SSO et renforcer le rôle d'une conférence des présidents cantonaux, véritable lieu de dialogue, au détriment d'une lourde assemblée des délégués qui apparaît souvent comme une simple chambre d'enregistrement.

Le nouveau Vorort, tout particulièrement le président pressenti, voilà l'es-



Il ne serait pas judicieux que le Département militaire fédéral ou le Conseil fédéral dévoile sa planification à long terme; cela risquerait souvent de déstabiliser l'opinion publique...

poir des officiers romands. Ces responsables doivent à tout prix redresser la situation, combler ce fossé. Une mission primordiale à un moment où l'Armée 95 entraîne une diminution du nombre d'officiers et, dans la foulée, des membres de la Société suisse des officiers, d'autant plus que les jeunes générations participent moins à la vie associative. Entre 1991 et 1993, la SSO a déjà vu le nombre de ses membres diminuer d'environ 8%.

Les dangers de la «réformite»

Une bonne centaine d'officiers étaient venus à Interlaken pour réfléchir à l'évolution de la politique de sé-

curité et aux bases d'une Armée 95 en route pour le XXI^e siècle. Incontestablement, l'ombre du groupe de réflexion emmené par le conseiller national Schoch planait sur les travaux: des parlementaires, des universitaires et des officiers, qui n'avaient pas reçu de mandat officiel, défrayaient la chronique depuis le début février, puisqu'ils présentaient publiquement l'Armée 95 comme une «solution de transition». A l'horizon 2000, il faudrait, selon eux, prévoir un nombre restreint de professionnels équipés de matériels très sophistiqués et une sorte de «garde nationale».

Le conseiller fédéral Villiger venu à Interlaken parler à ses officiers, dont le cha-

risme et l'assurance font plaisir, se déclarait surpris par une analyse superficielle qui repose en partie sur des bases fausses. Le problème n'est pas de savoir si ces thèses sont justes, mais si c'est le moment de les publier, à un moment où «Armée 95» reste encore un projet dont la réalisation ne commencera qu'à partir du 1^{er} janvier prochain!

On sait l'état pitoyable de l'école publique française qui a subi, entre 1981 et 1990, des réformes ininterrompues, au moins une par ministre de l'Education nationale. Ni les pouvoirs publics, ni les enseignants, ni les parents, ni les élèves n'ont pu gérer les conséquences de cette folie aiguë de «réformite». Des forces armées, dont les structures, les crédits et les acquisitions de matériels sont planifiés à long terme – il faut compter entre dix et quinze ans entre la constatation d'un besoin et le moment où les troupes dominent le nouveau système d'arme – supportent encore plus mal une épidémie de ce genre.

Si le citoyen-soldat comprend rapidement les changements de la situation politico-militaire, si les officiers, pas seulement les officiers de renseignement, doivent sans cesse apprécier la situation en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, une armée de milice se trouve gravement mise en danger par la simple annonce de réformes fondamentales trop rapprochées. La «réformite» engendre l'incertitude, le dé-

couragement et la passivité. En effet, il faut toujours beaucoup de temps, à tous les niveaux, pour assimiler une «révolution» et la tendance ne va pas se modifier avec le rythme biennuel des cours de répétition. Par réforme fondamentale, on n'entend pas les inévitables modifications de détail, des innovations dans le domaine de la technique ou de la tactique, l'introduction de nouveaux moyens.

En Suisse, le système de milice reste, quoiqu'on dise, valable. Depuis les années 1920, on revient d'ailleurs sur la question, chaque fois qu'une arme nouvelle est introduite. Après la Première Guerre mondiale, on se la posait déjà à propos de l'introduction du fusil-mitrailleur! N'oublions pas qu'au cours du XX^e siècle, on a «professionnalisé», lorsque le besoin s'en faisait sentir, et ces mesures réalistes n'ont pas produit de vagues dangereuses: corps des garde-fortifications, personnel nécessaire à la maintenance des systèmes d'armes, escadre de surveillance etc.

Avant de réfléchir à un projet «Armée 2010», il faut concentrer toutes les énergies, faire en sorte que l'Armée 95 naisse dans de bonnes conditions. Il ne s'agit pas d'envisager des corps de soldats de métier, mais de donner à nos citoyens-soldats l'instruction qui leur permettra de dominer les problèmes qu'ils pourraient affronter. Cela reste tout à fait possible à

condition que le cadre financier de l'instruction, fixé par les politiciens, ne descende pas en-dessous des limites du raisonnable et qu'on pallie les lacunes du concept «Instruction 95».

De quels problèmes les officiers devraient se préoccuper en priorité? Des changements opératifs, tactiques et techniques qu'implique la réforme que nous vivons. Il faut digérer la *Conduite opérative 95* et la *Conduite tactique 95*? Quels sont les matériels et les systèmes d'arme qui manquent à nos forces armées pour qu'elles restent modernes, crédibles et polyvalentes comme le prévoit la doctrine nouvelle? Pour ne prendre qu'un exemple, les missions fixées par la *Conduite opérative 95* pour l'artillerie ne sont pas réalisables sans fusées d'artillerie et sans lance-fusées multiples. Vers 2010, s'il y avait une défense européenne, l'Armée 95

permettrait-elle une coopération, voire une intégration? A quelles conditions? Avec notre aviation, avec nos brigades blindées, avec notre DCA, avec notre infanterie?

Travail d'état-major et planification à long terme

Un Comité central de la SSO, qui comprend sa mission, doit prendre de l'avance sur son temps et voir loin. Il s'entourera de groupes de travail capable de l'aider dans sa réflexion. Qu'à ce niveau, on pense déjà à 2010, voilà qui semble normal. Ce groupe restreint d'«initiés» livrera ses conclusions au Département militaire fédéral, pour l'aider dans son travail de planification à long terme, mais sans le crier sur les toits.



Le conseiller fédéral Villiger ne présente pas le projet «Armée 95» comme une solution de transition. Il dit, au contraire, que l'Armée 95 sera à même de s'adapter à des conditions nouvelles.

Le général Eisenhower parlait-il à ses hommes des forces armées d'après-guerre au moment où ses éléments d'avant-garde débarquaient en Normandie? Ne parle-t-on pas de l'Armée 95 depuis l'été 1989 seulement? Si, au Département militaire fédéral, on réfléchissait depuis longtemps à une réforme fondamentale 2005, on n'en disait rien... A-t-on, à l'époque, présenté l'Armée 1962 comme un «système de transition»?

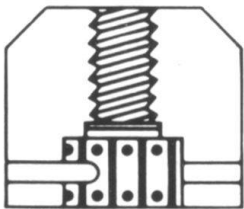
La mission prioritaire de la SSO reste aujourd'hui

comme hier d'assurer à ses membres une formation continue hors service, de faire passer les changements qu'impliquent l'Armée 95. La SSO ne doit pas se mettre dans la même situation que le groupe de travail présidé par le conseiller national Otto Schoch, car une telle attitude crée un gros risque politique. On connaît les attitudes du parti socialiste face à la défense militaire; à gauche, on va exercer des pressions pour que les réductions de crédits et d'effectifs aillent beaucoup plus loin que ce que prévoit

le projet «Armée 95»; on semble même y voir d'un bon œil une armée très réduite de professionnels, ce qui permettrait de supprimer l'obligation de servir dans l'armée.

Il ne faudrait pas que, par excès de zèle, la Société suisse des officiers glisse des peaux de banane sous les pieds du conseiller fédéral Villiger et déstabilise les partisans de la défense du pays qui ont montré leur détermination en 1989 et en 1993...

H. W.



UVAVINS

MORGES

GRANDS VINS VAUDOIS

1131 TOLOCHENAZ - Tél. (021) 801 52 52

NOTRE PASSION...

VOTRE PLAISIR

Grand choix de vins blancs, rosés et rouges

Nous réalisons des étiquettes personnalisées pour votre réserve de rgt ou bat

Demandez une offre à Messieurs Ch. Nicolet ou J.-C. Pilet

CAVES À MORGES, SAINT-PREX, GILLY-BURSINEL ET NYON